

**Union démocratique du centre  
(UDC)**

# **Rapport annuel**

**2012**



# Table des matières

Avant-propos .....	3
I. BILAN DES RÉSULTATS.....	4
1. Rétrospective des événements de l'année 2012.....	4
<i>Session de printemps 2012 (27.2. – 16.3.2012)</i> .....	6
<i>Séssion spéciale 2012 (2/3 mai)</i> .....	11
2. Femmes UDC Suisse .....	26
3. Interventions du groupe parlementaire UDC .....	28
4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation .....	29
5. Documents de fond de l'UDC .....	33
6. Communiqués, newsletters, journal du parti, conférences de presse .....	34
7. Internet .....	35
II. ORGANES DU PARTI.....	36
1. Assemblées des délégués.....	36
2. Comité central .....	37
3. Comité directeur .....	41
4. Direction du parti .....	43
5. Secrétariat général .....	44
6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale .....	45
III. VOTATIONS FÉDÉRALES 2012 .....	47
IV. L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX.....	49
V. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE.....	50

## Avant-propos

L'année 2012 a été riche en événements et activités pour l'UDC. L'initiative populaire "contre l'immigration de masse" a été déposée le 14 février 2012 avec 136 000 signatures. D'une manière générale, la politique des étrangers et d'asile a été un des thèmes marquants du dernier millésime. L'UDC a posé plusieurs jalons importants dans le cadre de la révision de la loi sur l'asile en formulant quelque 50 propositions et des interventions parlementaires visant à corriger une situation devenue intolérable dans le secteur de l'asile.

Pour garantir l'application de l'initiative sur le renvoi acceptée par le peuple et les cantons en 2010, l'UDC a lancé une nouvelle initiative intitulée "pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)". Il s'agit d'un article constitutionnel directement applicable afin de garantir l'application fidèle et conforme de l'article constitutionnel sur le renvoi. Après seulement cinq mois de récolte, ce projet a été déposé fin décembre avec plus de 155 000 signatures à l'appui. Il s'agit d'une des cinq initiatives les plus rapidement abouties de l'histoire suisse.

L'UDC a aussi pris quelques positions de fond dans le courant de l'année 2012, soit en particulier concernant la politique énergétique, la santé publique et l'aménagement du territoire. Les résultats des élections cantonales de 2012 étaient mitigés: alors que l'UDC était en difficulté durant le premier semestre, elle a pu engranger quelques beaux succès la seconde moitié de l'année. Se révélant globalement robuste, l'UDC a consolidé sa position à un niveau élevé. Le thème européen est revenu de plus en plus fort dans le débat politique vers la fin 2012. Face aux exigences de Bruxelles d'un rattachement institutionnel à l'UE et aux réactions du Conseil fédéral, l'UDC a dû rappeler avec force les risques d'une adhésion rampante à cette organisation. Ce fut d'ailleurs le thème du grand rassemblement commémoratif du 2 décembre 2012 à Bienne où l'UDC a fêté le 20<sup>e</sup> anniversaire du refus de l'EEE.

A côté de nombreuses conférences de presse, de diverses publications et de communiqués, l'UDC a publié à la fin de l'année sa première "Edition spéciale" distribuée dans tous les ménages suisses. Expliquant les positions de l'UDC dans divers thèmes politiques, cette publication visait surtout à corriger l'image faussée et unilatérale que les médias donnent trop souvent du parti et de ses représentants. Au printemps 2012, l'UDC a réformé ses structures internes en élargissant la direction du parti suisse pour lui donner une base plus forte. La direction du groupe parlementaire, présidé depuis le début de l'année par Adrian Amstutz, a subi des changements semblables.



Martin Baltisser  
Secrétaire général

# I. BILAN DES RÉSULTATS

## 1. Rétrospective des événements de l'année 2012

### JANVIER

#### **6 et 7 janvier 2012: les cadres de l'UDC Suisse se réunissent pour leur traditionnel séminaire de travail à Horn (TG)**

Le séminaire des cadres a lieu les 6 et 7 janvier à Horn. Il est consacré au thème "Crise économique et financière". Quels effets les développements auxquels on assiste en Europe auront-ils sur la Suisse? Plusieurs intervenants invités ont donné une réponse à cette question. Autre important sujet de discussion: les élections fédérales de 2011. Samedi, le politologue Andreas Ladner ainsi que les conseillers nationaux Toni Brunner et Christoph Blocher ont procédé à une analyse détaillée de ce scrutin. Ce séminaire des cadres a comme de coutume suscité un vif intérêt en réunissant cette année quelque 120 participants.

#### **Elections ordinaires aux organes du groupe parlementaire**

Samedi, 11 janvier 2012, le groupe parlementaire se réunit à Berne pour procéder aux **élections ordinaires aux organes du groupe** en vue de la première moitié de la législature (2012/2013). Les parlementaires UDC élisent **Adrian Amstutz** pour succéder à **Caspar Baader** à leur présidence. La vice-présidence est désormais occupée par les conseillers nationaux **Yvette Estermann, Guy Parmelin, Natalie Rickli** et **Peter Spuhler**. Agé de 58 ans, Adrian Amstutz fait partie du groupe depuis 2003. Il est en outre vice-président de l'UDC Suisse depuis 2008. Membre de la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national, cet entrepreneur indépendant est en outre président central de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG). A côté du président et du vice-président, le groupe a encore élu plusieurs autres membres de son comité. Elu pour les années 2012 et 2013, le nouveau comité du groupe se met immédiatement au travail. Le groupe décide en outre d'adapter son règlement afin qu'à l'avenir le président du groupe UDC du Conseil des Etats fasse automatiquement partie de la vice-présidence.

#### **Assemblée des délégués à Berg (TG) du 28 janvier 2012**

##### **La responsabilité de l'UDC pour le pays et le peuple**

Malgré de sévères conditions hivernales, de nombreux délégués et hôtes venant des quatre coins de la Suisse se réunissent à Berg dans le canton de Thurgovie. Rien d'étonnant à cela puisqu'il s'agit de décider **si l'UDC doit rester au Conseil fédéral avec Ueli Maurer ou si elle doit quitter le gouvernement**. Ce thème touche manifestement les délégués puisque plus de vingt d'entre eux interviennent dans le débat. **Par 442 voix contre 25** et 7 abstentions, l'assemblée décide finalement que le l'UDC reste au Conseil fédéral pour le bien du pays. La décision concernant **l'initiative populaire "Six semaines de vacances pour tous"** est en revanche beaucoup plus nette: un seul délégué soutient le projet, **447 s'y opposent**. La loi fédérale sur les prix administrés des livres est **rejetée par 342 délégués et soutenue par 88** alors que 4 s'abstiennent. Cette assemblée fait également ses adieux à **Caspar Baader qui quitte la présidence du groupe parlementaire**.



## FÉVRIER

**L'UDC dépose l'initiative "contre l'immigration de masse".** Signée par 136 195 personnes en seulement sept mois, cette initiative exige que la Suisse reprenne le contrôle de l'immigration. De plus en plus de personnes affluent en Suisse avec les conséquences graves que l'on sait pour le marché du travail, les salaires, les loyers, les prix du sol, les moyens de transport, l'énergie, l'environnement, les écoles, la santé publique et les institutions sociales. Ce développement néfaste résulte avant tout de l'immigration en provenance de l'UE, du regroupement familial, des frontières ouvertes et des problèmes sans cesse reportés dans le domaine de l'asile.



### **Conférence de presse de l'UDC du 20 février 2012**

#### **Le domaine de l'asile exige des corrections urgentes: Stopper l'industrie de l'asile; nouvelle proposition à la Révision de la loi sur l'asile**

La politique d'asile suisse est aujourd'hui marquée par des abus, des absurdités ainsi que par l'inaction et la confusion des autorités responsables. Les procédures durent en moyenne 1400 jours, le nombre de demandes d'asile explose, la criminalité augmente, les coûts de l'asile progressent d'année en année. Le malaise croissant de la population face à ces dysfonctionnements est justifié. Un groupe de tra-

vail de l'UDC a réfléchi aux mesures qui permettraient de corriger cette situation et formulé 45 propositions à l'intention de la CIP-CN qui a examiné les 23 et 24 février 2012 le projet de révision de la loi sur l'asile.

## ***Session de printemps 2012 (27.2. – 16.3.2012)***

**Lors de la première semaine de session**, après le Conseil des Etats, le Conseil national a lui aussi rejeté l'initiative populaire des propriétaires fonciers (HEV) contre l'imposition de la valeur locative. Par 102 voix contre 67 (dont les voix de l'UDC) et avec 4 abstentions la Grande Chambre recommande au peuple de refuser ce projet. Le Conseil national a procédé à l'examen de détail du projet contre les mariages forcés et approuvé la modification de six lois. Les propositions de l'UDC ont été rejetées. Le Conseil des Etats a maintenu dans la procédure d'élimination des divergences concernant le projet Via sicura l'âge minimal pour les cyclistes et l'obligation de porter le casque. La Petite Chambre propose de surcroît un nouvel article sur les passages pour piétons. Après le Conseil national, le Conseil des Etats recommande également au peuple de rejeter l'initiative "pour un climat sain". Le Conseil national a approuvé contre la volonté de l'UDC la loi sur l'assistance administrative en matière fiscale qui facilite l'échange d'informations concernant les délits fiscaux. Il a aussi décidé que la Suisse n'accorderait pas l'assistance administrative en cas de demandes groupées dans la mesure où cette possibilité n'est pas explicitement prévue dans l'accord de double imposition (ADI). L'UDC s'est battue sans succès contre ce nouvel assouplissement du secret protégeant les clients des banques. Le Conseil des Etats a approuvé contre la volonté de l'UDC une motion du Conseil national selon laquelle les initiatives populaires, dont le contenu essentiel viole les droits fondamentaux, seront invalidées par le Parlement avant la votation populaire. Cette décision a été prise par la voix prépondérante du président de la Petite Chambre. Le Conseil fédéral doit maintenant préparer une modification de la Constitution dans ce sens. Le Conseil national a fait volte-face jeudi lors de l'examen de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire en approuvant en deuxième lecture un prélèvement de 20% sur le gain réalisé sur des terrains passant dans une zone à bâtir.

**Lors de la seconde semaine de session**, le Conseil national a approuvé après le Conseil des Etats le complément à l'ADI avec les Etats-Unis par 110 voix contre 56 et avec 14 abstentions. L'UDC y était opposée. Le Conseil des Etats a refusé tacitement une motion du conseiller national Oskar Freysinger (UDC/VS) contre le port de la burqa. Le National avait approuvé cette motion. Les personnes admises provisoirement ne pourront effectuer qu'exceptionnellement des voyages à l'étranger. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a décidé par 20 voix contre 17 de transmettre au Conseil fédéral une motion de la conseillère nationale Sylvia Flückiger (UDC/AG). Le gouvernement devra maintenant préparer une réglementation à ce sujet. Le Conseil national a décidé par 100 voix contre 87 et avec 2 abstentions de soumettre au peuple l'impôt sur les bonus comme contreprojet à l'initiative contre les rémunérations abusives. L'UDC s'est opposée à cette idée. Les crimes sexuels graves commis contre des enfants jusqu'à 12 ans ne seront plus prescriptibles. C'est par ce principe légal que le Conseil national entend réaliser l'initiative sur l'imprescriptibilité de la "Marche Blanche". Les propositions de l'UDC d'augmenter la limite d'âge n'avaient aucune chance. Le Conseil national a approuvé une révision partielle de la loi sur les stupéfiants qui introduit un système d'amende pour les fumeurs de cannabis dès l'âge de 18 ans. Une personne interpellée portant moins de

10 grammes de cannabis sur elle s'expose à une amende de 200 francs, mais ne sera pas dénoncée. L'UDC a échoué avec sa proposition de non entrée en matière, mais elle s'est imposée concernant le montant de l'amende. L'objet passe au Conseil des Etats. Le Conseil des Etats a examiné des motions concernant l'accord de libre-échange agricole avec l'UE. Il a adopté par 26 voix contre 16 la motion de Christophe Darbellay (PDC/VS) qui demande la suspension des négociations. En revanche, il a refusé l'interruption définitive de ces négociations comme le réclamait la motion de Rudolf Joder (UDC/BE) que le Conseil national avait soutenue.

**Lors de la troisième semaine de session**, le Conseil national a décidé en première lecture et contre la volonté de l'UDC d'augmenter la contribution ordinaire de la Suisse à l'IWF. Le Conseil des Etats a répété le vote sur la motion de l'UDC demandant de lier l'aide au développement à la coopération en matière d'asile et il a cette fois-ci rejeté cette proposition. Jeudi il l'avait encore soutenue. Une erreur s'étant produite au vote à main levée, la procédure a été répétée. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a lui aussi décidé de recommander le rejet de l'initiative "Protection contre le tabagisme passif" de la Ligue pulmonaire. Lors de l'élection d'un juge fédéral suppléant, l'Assemblée fédérale deux chambres réunies a ignoré le droit de l'UDC à ce siège et élu Isabelle Fellrath (Verts) en lieu et place du candidat UDC Michel Bergmann. Le Conseil national a tenu un débat extraordinaire demandé par l'UDC sur la BNS. Toutes les propositions visant à contrôler de plus près la BNS ont été rejetées. Le salaire et les indemnités des conseiller nationaux et conseillers aux Etats doivent être adaptés au renchérissement. Le Conseil des Etats a maintenu sa décision d'entrer en matière sur ce projet alors que le National y avait renoncé à la demande de l'UDC. Le Conseil national a examiné le projet "swissness" et décidé que des produits alimentaires pourraient être vendus sous le label "swiss made" à condition que la proportion de matières premières d'origine suisse soit de 60% pour les denrées fortement transformées et de 80% pour les denrées faiblement transformées. Le contreprojet indirect à l'initiative contre les rémunérations abusives est sur pied. Le Conseil national a rejeté une motion qui demande que les sources de financement de campagnes de votation soient publiées. La révision de la loi sur les forêts, qui permet de déboiser des forêts sans nécessairement reboiser ailleurs, a été définitivement approuvée. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé à son tour le contreprojet indirect à l'initiative populaire "Jeunesse + musique" et recommandé le rejet de l'initiative.

## **MARS**

### **Votations fédérales du 11 mars 2012**

- *Initiative populaire du 18.12.2007 'pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires'*
- *Initiative populaire du 29.09.2008 'pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)'*
- *Initiative populaire du 26.06.2009 '6 semaines de vacances pour tous'*
- *Arrêté fédéral du 29.09.2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (Contre-projet à l'initiative 'Pour des jeux d'argent au service du bien commun')*
- *Loi fédérale du 18.03.2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL)*

Résultat mitigé des votations selon le point de vue de l'UDC :

Le **NON à l'initiative sur les vacances** était prévisible. Il témoigne des rapports libéraux et inspirés de l'esprit de partenariat qui prévalent en Suisse entre les salariés et les employeurs. Le **NON à l'initiative sur les vacances** était prévisible. Il témoigne des rapports libéraux et inspirés de l'esprit de partenariat qui prévalent en Suisse entre les salariés et les employeurs. Un marché du travail souple et axé sur les besoins spécifiques des différentes branches est un avantage précieux de l'économie suisse. Il s'agit donc de le préserver. L'UDC continuera de s'engager en faveur de cet atout important qui contribue à la prospérité et à la sauvegarde des emplois dans notre pays.

Le **NON à la réglementation du prix du livre** confirme l'attachement des Suissesses et des Suisses à un marché libre sans prix administrés par l'Etat. Les consommatrices et consommateurs suisses continueront ainsi de profiter de livres à un prix avantageux grâce à des libraires innovants et au commerce sur internet. L'UDC espère que le résultat de cette votation mettra fin définitivement au débat sur le prix du livre qui dure depuis plusieurs décennies.

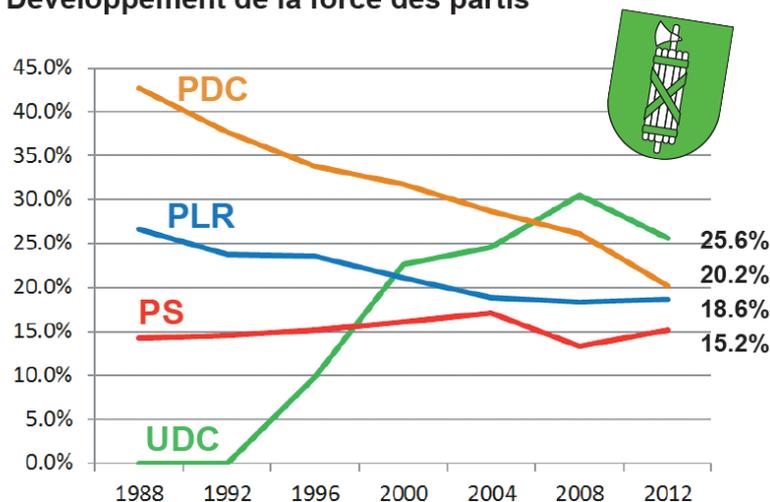
En **approuvant de justesse l'initiative sur les résidences secondaires**, les citoyennes et les citoyens ont exprimé leur souci quant à l'utilisation de terres cultivables non construites. Il s'agira désormais de faire preuve de raison et de sens de la mesure dans l'application des nouvelles dispositions afin que les conséquences négatives de cette réglementation rigide soient atténuées dans les régions concernées.

Le **OUI au projet incontesté de réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique** confirme une solution qui a fait ses preuves en Suisse. En appliquant les nouvelles dispositions, les cantons devront cependant montrer du sens de la mesure et veiller à ne pas mettre en place une bureaucratie excessive.

L'UDC regrette le **NON à l'initiative sur l'épargne-logement**. Le taux d'approbation de environ 45% indique cependant que l'épargne privée dans le but d'acheter un logement a du succès en Suisse. Cette possibilité est d'autant plus importante que le Conseil fédéral entend restreindre le recours aux fonds de la prévoyance-vieillesse (2e pilier) pour acquérir un logement. L'UDC s'engagera donc en faveur de l'initiative de la Fédération des propriétaires immobiliers "Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement" qui sera soumise au peuple le 17 juin prochain. L'épargne-logement serait ainsi encouragée grâce à un montant maximal libre d'impôt de 10 000 francs par an et par contribuable pendant 10 ans au maximum.

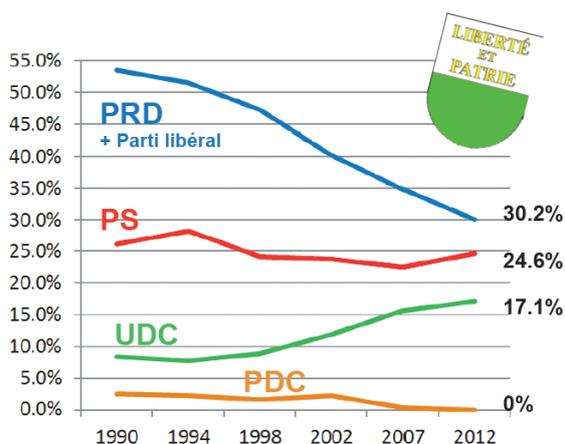
Comme prévu, le bilan des deuxièmes élections depuis octobre 2011 est mitigé pour l'UDC. Les résultats des élections aux exécutifs cantonaux sont tous bons et même excellents dans les **cantons de Schwyz et de Thurgovie**. A Schwyz, l'UDC a même conquis un troisième siège au gouvernement cantonal. L'issue des élections législatives est conforme aux attentes. Alors que l'UDC a progressé dans le canton de **Vaud** en gagnant un siège supplémentaire au Grand Conseil, elle a reculé à **Schwyz, St-Gall et Uri**.

## Développement de la force des partis



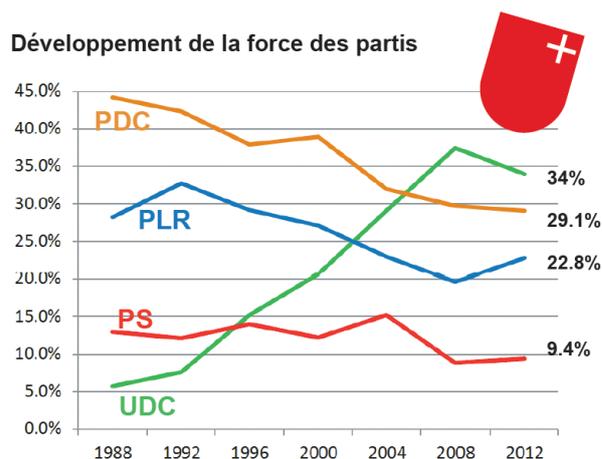
Depuis 1988, le PDC a perdu sans interruption des parts électorales. De 42.7% en 1988 à 20.2% aujourd'hui. Le PS réalise le même résultat en 2012 qu'en 1988.

## Développement de la force des partis



Le PRD et le Parti libéral fusionneront en automne 2012. L'UDC et le PLR ont apparenté leurs listes dans 9 districts sur 10 et présentent une liste commune au Conseil d'Etat.

## Développement de la force des partis



Depuis 1988, le PDC a perdu sans interruption des parts électorales. De 44.2% en 1988 à 29.1% aujourd'hui.

## Congrès spécial à Ebnat-Kappel (SG) du 24 mars 2012

### Ecole primaire: préparation pratique des enseignants et des élèves

Systematiquement centralisée dans les Hautes écoles pédagogiques (HEP), la formation actuelle des enseignants du degré primaire a de toute évidence échoué. Les Hautes écoles pédagogiques ne parviennent pas, beaucoup s'en faut, à répondre aux besoins d'enseignants de l'école primaire. La pénurie d'enseignants ne cesse de se renforcer. La principale cause de l'échec de la formation actuelle des enseignants est le désintérêt des Hautes écoles pédagogiques à la formation pratique.

Les délégués et hôtes UDC ont discuté et approuvé un catalogue d'exigences pour

la formation pratique des enseignants lors du congrès spécial le 24 mars dernier à Ebnat-Kappel.

## **AVRIL**

### **Poser la direction du parti sur une base plus large**

La direction de l'UDC Suisse a discuté de l'organisation et de la composition de cet organe dans la perspective des élections générales ordinaires aux organes du parti qui auront lieu le 5 mai 2012. Elle recommande à l'unanimité au Comité directeur, au Comité central et à l'Assemblée des délégués de poser la direction du parti sur une base plus large. Il sera ainsi possible d'assurer à la fois une continuité raisonnable et le renouvellement de cet organe. Cette réforme permettra en outre de mieux ancrer la Suisse romande et les Femmes UDC dans la direction stratégique du parti ainsi que d'accroître la diversité régionale. Oskar Freysinger (VS), Luzi Stamm (AG), Judith Uebersax (SZ) et Claude-Alain Voiblet (VD) sont proposés comme nouveaux membres de la direction et vice-présidents du parti. Le système des domaines de compétence fixes sera en outre abandonné.

**Le 15 avril 2012** se sont déroulées les élections au **Grand Conseil du canton de Thurgovie**. En raison d'un nouveau système électoral et d'une nouvelle redéfinition des districts, une perte de sièges était à prévoir pour l'UDC. Après les élections, l'UDC récolte 30.5% de part électorale (-5.9%). Parmi les gagnants, on compte les Verts-libéraux et le PBD. Le PLR et le PDC perdent également quelques voix. L'UDC du canton de Thurgovie perd ainsi 10 sièges et détient désormais 41 des 130 mandats. Ainsi, l'UDC reste largement le plus grande groupe représenté au Grand Conseil.

### **Conférence de presse de l'UDC du 17 avril 2012**

#### **Initiative sur le renvoi: appliquer enfin la volonté populaire**

Près d'un an et demi après l'acceptation de l'initiative sur le renvoi par le peuple et les cantons, on attend toujours le projet de loi d'application de l'article constitutionnel. C'est intolérable. Des représentants de l'UDC ont tenu conférence de presse aujourd'hui à Berne pour exiger du Conseil fédéral qu'il respecte la volonté du peuple et cesse de faire traîner les choses. La procédure de consultation concernant le projet de loi d'application doit être immédiatement ouverte. Ce texte doit tenir compte des propositions de l'UDC qui permettent une application correcte de la volonté populaire. L'UDC a terminé les préparatifs en vue du lancement d'une nouvelle initiative populaire imposant l'application de l'initiative sur le renvoi. Ce nouveau projet constitutionnel a été déposé à la Chancellerie fédérale et la récolte de signature peut commencer dans les plus brefs délais.



Le 26 avril 2012, **l'UDC du canton de St-Gall a élu son nouveau président cantonal** en la personne d'Herbert Huser, député au Grand Conseil.

A St-Gall, le jeune député Michael Götte (32 ans) a manqué l'élection d'un second mandat UDC au Conseil d'Etat lors du 2<sup>e</sup> tour le 29 avril 2012. Après un bon départ, il a accusé un retard de 4'000 voix à son concurrent Fredy Fässler (PS), notamment en raison du vote des villes.

## MAI

### ***Séssion spéciale 2012 (2/3 mai)***

Mercredi, 2 mai 2012

Le **Conseil national** a entamé mercredi l'examen du **programme de législature 2011-2015**. Plusieurs membres du groupe UDC sont intervenus pour critiquer cet instrument de planification de la législature ainsi que les déclarations imprécises et difficilement mesurables du Conseil fédéral. La proposition de renvoi de l'UDC a cependant été refusée par 125 voix contre 43. Dans le débat sur les objectifs et mesures, le Conseil national a imposé au Conseil fédéral une ligne directrice supplémentaire, à savoir le renforcement de la politique en faveur de l'égalité des femmes et des hommes. Les propositions de l'UDC de biffer ce projet égalitariste de l'agenda politique n'ont eu aucune chance. La plupart des autres demandes de l'UDC ont également échoué, comme par exemple la réduction des contributions aux organisations internationales (par exemple, le FMI). En revanche, le National est entré en matière par 88 voix contre 83 sur la proposition du Conseil fédéral de lier l'aide au développement à des accords de réadmission des requérants d'asile déboutés.

Jeudi, 3 mai 2012

Le **Conseil national** a terminé jeudi l'examen du **programme de législature**. En politique de la santé, le Conseil fédéral a été chargé, conformément à l'avis de l'UDC, de simplifier les structures financières en introduisant un système de financement moniste (financement d'une seule source). En outre, des règles fiscales et un frein à l'endettement seront imposés aux assurances sociales.

Le Conseil national a ensuite approuvé avec le soutien de l'UDC une révision légale qui permet aux **shops des stations-service** d'être ouverts 24 heures sur 24 et de vendre tout leur assortiment. Si le Conseil des Etats se rallie à ce projet, les syndicats ont annoncé le lancement d'un référendum.

En examinant des interventions parlementaires concernant le DFE, le Conseil national a notamment pris les décisions suivantes:

- l'importation de **peaux de reptiles** provenant d'élevages traitant mal les animaux doit être interdite.
- l'extension de la forêt sur des **terres agricoles** doit être empêchée et les surfaces cultivables perdues doivent être rétablies (motion von Siebenthal (UDC/BE)).
- l'Etat doit renforcer ses interventions sur le **marché laitier** en imposant des standards minimaux pour les contrats entre les fournisseurs et les entreprises de transformation.

Ces projets passent au Conseil des Etats.

Le **Conseil des Etats** n'a pas tenu de session spéciale.

### **Assemblée des délégués à Klingnau (AG) du 5 mai 2012** **Renforcer les droits populaires**

Au coeur de cette assemblée des délégués se trouvent les mots d'ordre à adopter en vue des votations fédérales du 17 juin 2012:

Les délégués de l'UDC ont approuvé unanimement par 486 voix l'initiative populaire: "Traités internationaux: la parole au peuple".

Les délégués de l'UDC ont approuvé par 415 voix contre 15 l'initiative populaire: "Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement".

Les délégués de l'UDC ont rejeté la proposition Managed care par 368 voix contre 52.

La nouvelle direction de l'UDC (de gauche à droite) avec les vice-présidents Claude-Alain Voiblet (VD), nouveau, Luzi Stamm (AG), nouveau, Nadja Pieren (BE), sortante, Christoph Blocher (ZH), sortant, Toni Brunner (SG), président du parti, sortant, Judith Uebersax (SZ), nouvelle, Oskar Freysinger (VS), nouveau, Walter Frey (ZH), sortant et le président du groupe Adrian Amnstutz (BE), membre d'office.



## ***Session d'été 2012 (29.5. – 15.6.2012)***

**Lors de la première session de session,** le Conseil des Etats a accepté, contrairement au Conseil national, d'admettre des demandes groupées dans la procédure d'assistance administrative. Il a décidé sans discussion de supprimer la notion de "cas individuel" dans la loi sur l'assistance administrative en matière fiscale. La Petite Chambre a finalement approuvé sans opposition l'ensemble du texte de loi. Le Conseil des Etats veut, comme le Conseil fédéral et le Conseil national, durcir les mesures d'accompagnement concernant la libre circulation des personnes avec l'UE. Le Conseil national a décidé de porter le prix de la vignette autoroutière de 40 à 70 francs. Le Conseil fédéral avait demandé 100 francs. La révision de la loi sur l'aménagement du territoire, qui est censée servir de contreprojet à l'initiative pour la protection du paysage, est prête au niveau parlementaire. La prévoyance vieillesse des parlementaires ne sera pas réformée pour le moment. Le Conseil des Etats a cédé et accepté de renoncer à ce projet. Le Conseil des Etats a approuvé la loi sur la prévention alors qu'il avait refusé d'y entrer en matière durant la session d'hiver 2011. Ce projet reste cependant très contesté.

**Lors de la seconde semaine de session,** contre la volonté de l'UDC, le Conseil des Etats a approuvé une modification de la loi sur les stupéfiants. Ainsi, les personnes de plus de 18 ans, qui consomment du cannabis en Suisse, ne s'exposent qu'à une amende et non plus à une dénonciation. Le Conseil des Etats a rejeté sans opposition l'initiative populaire "Oui au médecin de famille" et apporté son soutien au contreprojet indirect du Conseil fédéral en y apportant cependant quelques modifications. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé par 30 voix contre 4 et contre l'avis de l'UDC un article constitutionnel sur la compatibilité de l'exercice d'une profession avec la vie familiale. Cet article prescrit à la Confédération et aux cantons de mettre à disposition une offre suffisante de structures d'accueil complétant l'école et la famille. Si les efforts des cantons et de tiers ne suffisent pas, la Confédération doit édicter des règles fixant les principes de ce soutien. Le Conseil national a augmenté contre la volonté de l'UDC le crédit pour l'aide au développement en le portant à 11,35 milliards pour les quatre années à venir. La Suisse fait ainsi passer ses dépenses à ce titre à 0,5% de son produit national brut. L'UDC entendait limiter ce crédit à 9,6 milliards, mais sa proposition n'avait aucune chance. Ensuite, le Conseil national a recommandé par 123 voix contre 56 et 7 abstentions le rejet de l'initiative populaire "pour une Poste forte". Le Conseil des Etats s'est prononcé par 27 voix contre 17 contre l'introduction d'une juridiction constitutionnelle. L'UDC avait également défendu ce point de vue. Le Conseil national a décidé par 114 voix contre 72 de recommander le rejet de l'initiative pour la protection du paysage. Il mise sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire que le Parlement devra approuver en vote final.

**Lors de la troisième semaine de session,** le Conseil national a approuvé la loi sur l'imposition internationale à la source alors qu'il l'avait rejetée de justesse durant la première semaine de la session. A côté de l'UDC, quelques membres du groupe socialiste se sont prononcés contre cette loi, mais la majorité acceptante l'a emporté par 88 voix contre 85 et 12 abstentions. Le Conseil des Etats s'est prononcé lundi pour la première fois contre son système de vote traditionnel à main levée en acceptant par 22 voix contre 21 l'initiative parlementaire de This Jenny (UDC/GL) en faveur d'un système de vote électronique qui assure plus de transparence. Le programme de sécurité routière Via sicura est définitivement en place. Le

Conseil national a éliminé mardi la dernière divergence d'avec le Conseil des Etats. La Petite Chambre s'était ralliée au National dans la question du port obligatoire du casque. Par 90 voix contre 84, le Conseil national a décidé contre la volonté de l'UDC d'adapter les indemnités parlementaires au renchérissement durant la législature en cours. Le Conseil des Etats a suivi le Conseil national concernant la limite d'âge dans le débat sur l'initiative sur l'imprescriptibilité. Ainsi, les délits sexuels graves commis contre des enfants de moins de 12 ans ne sont plus prescriptibles. La proposition de Peter Föhn de fixer cette limite à 14 ans a été rejetée. Le Conseil national a commencé mercredi le débat sur la révision de la loi sur l'asile. Il a décidé que les requérants d'asile ne doivent recevoir plus que l'aide d'urgence et non pas l'aide sociale. En outre, les objecteurs de conscience ne seront plus reconnus comme réfugiés. Enfin, il ne sera plus possible de déposer des demandes d'asile dans des ambassades suisses. Ces modifications ont été réunies dans un projet traité en urgence. Par 90 voix contre 88 et 3 abstentions, le National s'est prononcé contre la suppression de l'asile familial. Les conjoints et enfants des réfugiés continueront d'être considérés comme des réfugiés. Cette possibilité sera cependant interdite à d'autres proches parents. Le Conseil national a dit non à l'idée d'installer des camps d'internement pour les requérants d'asile auteurs de troubles. Il veut placer ces personnes dans des centres spéciaux. Cette proposition aussi a été introduite dans le projet soumis à la procédure d'urgence. Au cours d'un débat urgent demandé par l'UDC sur la crise de l'euro, tous les partis politiques ont soutenu le cours minimal de 1.20 francs défendu par la BNS. L'UDC a mis en garde contre une dégradation de la situation et contre les difficultés qui en résulteraient pour l'économie suisse. Le Conseil des Etats veut encourager la formation, la recherche et l'innovation moyennant un crédit de 26 milliards de francs au total pour les années 2013 à 2016. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé une augmentation des quotas du Fonds monétaire international (FMI) ainsi que diverses réformes du FMI. Par une augmentation de sa contribution au budget ordinaire, la Suisse entend s'assurer une place au conseil exécutif du FMI. Comme le Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé sans opposition le compte d'Etat 2011 de la Confédération. Les Chambres fédérales ont achevé leur session parlementaire d'été par les votations finales sur 23 objets. Le contreprojet direct à l'initiative contre les rémunérations abusives a été rejeté au Conseil national par 104 voix contre 87 conformément à la volonté de l'UDC. Ainsi, cette initiative sera soumise au souverain sans contreprojet. Le Parlement a donné son aval définitif notamment aux accords prévoyant le prélèvement d'un impôt libérateur avec l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Autriche, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, la révision de la loi sur la circulation routière ("Via sicura") ainsi que la loi fédérale instituant des mesures contre les mariages forcés.

## JUIN

### **Conférence de presse de l'UDC du 15 juin 2012**

#### **„L'UDC se bat contre la suppression de l'immunité parlementaire“**

Le procédé des commissions parlementaires chargées d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire déposée par le ministère public du canton de Zurich contre le conseiller national Christoph Blocher suscite des questions de fond sur la signification de cette immunité. Ce premier cas traité selon la nouvelle réglementation de l'immunité a été abusé pour servir de règlement de compte politique, si bien que l'immunité relative est aujourd'hui abolie dans les faits. Le Parlement en sera affaibli. L'UDC ne peut accepter cela et demande une adaptation des bases légales.

## **Votations fédérales du 17 juin 2012**

Le **non à l'initiative populaire "accords internationaux: la parole au peuple!"** était prévisible tant les adversaires de ce projet se sont efforcés de faire peur aux citoyens. L'UDC prendra le Conseil fédéral et les adversaires au mot afin que le peuple puisse se prononcer sur des traités réellement importants comme par exemple le rattachement institutionnel à l'UE prévu dans l'accord sur l'énergie. L'UDC continuera de se battre pour le renforcement des droits populaires, notamment en politique étrangère. Cette dernière était en effet trop souvent marquée dans le passé par des tendances à l'alignement au détriment de l'indépendance et des forces économiques de la Suisse.

L'UDC est satisfaite de **l'échec du projet "managed care"**. Le net refus exprime bien la volonté des citoyennes et des citoyens de conserver leur liberté dans le domaine de la santé publique. Ce choix doit aussi être considéré comme un refus clair et net d'une caisse unique qui restreindrait encore plus la liberté des assurés. Avec ce dernier "non" du peuple, toutes les grandes réformes de la santé publique entreprises ces dernières années ont échoué au Parlement ou devant le peuple, tout comme d'ailleurs le contreprojet à l'initiative populaire de l'UDC. L'UDC est inquiète devant la mentalité de self-service qui semble se développer et la hausse constante des coûts qui en résulte. Ce sont avant tout les familles et les classes moyennes qui pâtissent de l'augmentation continue des primes. L'UDC souhaite donc non seulement un renforcement de la responsabilité individuelle, mais aussi une action plus déterminée contre les abus.

L'UDC regrette **le refus de l'initiative populaire "accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement"**. L'idée d'un soutien public à la première acquisition d'un logement pour ses propres besoins a ainsi échoué. On ne saurait cependant interpréter cette décision comme une porte ouverte à de nouvelles mesures restreignant l'accession à la propriété du logement. La propriété privée reste un pilier important de notre société et de notre Etat. Il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Par exemple, l'imposition de la valeur locative pose des problèmes aux propriétaires d'une maison familiale ou d'un appartement. L'initiative populaire "sécurité du logement à la retraite", qui sera soumise au souverain le 23 septembre prochain, vise à donner aux rentières et aux rentiers la possibilité de décider une fois pour toutes s'ils veulent que la valeur locative soit imposée ou non. Dans le deuxième cas, ils ne pourront en contrepartie plus déduire les intérêts de la dette hypothécaire. Les frais d'entretien jusqu'à un montant maximal annuel de 4000 francs, les mesures d'économie d'énergie et les coûts d'entretien des monuments historiques resteraient cependant entièrement déductibles.

L'UDC a tenu conférence de presse le 20 février 2012 pour présenter ses propositions concernant la **révision de la loi sur l'asile**. Plus de la moitié de ces idées viennent d'être reprises par le Conseil national. Sur les cinq motions soumises par l'UDC, la Commission des institutions politiques (CIP) en a retenues trois qui ont toutes été adoptées par le Conseil national. C'est donc bien grâce à l'UDC que cette réforme précédemment molle de la loi sur l'asile a pris un tour plus ferme. L'UDC constate avec plaisir qu'elle a réussi, grâce sa sérieuse préparation de cet objet, à tirer de leur léthargie les partis du centre qui, avec un peu de retard certes (parfois seulement au moment des débats à la Grande Chambre), ont également formulé des propositions intéressantes et contribué ainsi à rendre cette loi plus efficace. Il

appartient maintenant au Conseil des Etats de faire à son tour la preuve qu'il veut corriger les dysfonctionnements du secteur de l'asile en soutenant les durcissements apportés à ce projet.

## JUILLET

### **Conférence de presse de l'UDC du 11 juillet 2012 Plus de responsabilité individuelle et moins d'incitations contreproductives dans la santé publique**

L'UDC a tenu conférence de presse aujourd'hui pour présenter son nouveau document de fond "La santé publique suisse est-elle malade?". La santé publique suisse est en effet affectée de plusieurs manières. Une multitude de régulations et d'incitations contreproductives ont provoqué ces dernières années une explosion des coûts et, partant, une hausse massive des primes. L'UDC fait des propositions concrètes pour renforcer la concurrence et la responsabilité individuelle dans la santé publique. Il s'agit en particulier de stopper la croissance quantitative des prestations, les subventionnements transversaux et les redistributions inefficaces. Le rôle des cantons dans la santé publique doit aussi être tiré au clair.

### **24 juillet 2012 Lancement de la récolte de signatures pour l'initiative de mise en œuvre**

L'UDC prend les choses en main: dès aujourd'hui, les Suisses et les Suissesses peuvent signer **l'initiative populaire pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)**. L'initiative de mise en œuvre inscrit dans la Constitution fédérale des dispositions directement applicables fondées sur l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels que le peuple et les cantons ont approuvée en 2010.

### **Entretien avec la presse du 28 juillet 2012**

C'est sous un soleil rayonnant que Toni Brunner, président de l'UDC Suisse, et Claude-Alain Voiblet, vice-président, ont informé dans le cadre d'un entretien de presse à la "Maison de la Liberté" sur les thèmes forts actuels et futurs de l'UDC. Toni Brunner a annoncé que les Suissesses et les Suisses pourront se rendre compte eux-mêmes la semaine prochaine à quel point l'UDC prend au sérieux son initiative de mise en œuvre. Tous les ménages suisses recevront un courrier les invitant à signer cette initiative pour faire respecter la volonté du peuple. Cet envoi collectif convient particulièrement à la Fête nationale, car, comme au moment de la fondation de la Confédération, il s'agit aujourd'hui de faire respecter la volonté du peuple, donc la démocratie directe, et de ne pas obéir à des juges étrangers.



## AOÛT

### **4 août : 1<sup>ère</sup> landsgemeinde des paysans**

#### **L'UDC veut une production alimentaire indigène au lieu d'une augmentation des importations**

Environ 1'000 paysannes et paysans réunis pour la première fois aujourd'hui en landsgemeinde ont renvoyé à leur expéditeur la Politique agricole 2014-2017 présentée par le conseiller fédéral Johann Schneider Ammann. Le revenu agricole doit être augmenté en mettant l'accent sur la production alimentaire nationale au lieu de faire des paysans suisses des jardiniers payés par l'Etat pour entretenir le paysage. Les agriculteurs présents ont également invité le ministre de l'économie à exclure complètement le secteur agricole de l'accord de libre-échange avec la Chine. A côté de Hansjörg Walter, président de l'Union suisse des paysans et du Conseil national, les conseillers nationaux Andreas Aebi, Jean-Pierre Grin, Hansjörg Knecht, Albert Rösti et Toni Brunner, président UDC Suisse, ont pris la parole.



### **Conférence de presse de l'UDC du 20 août 2012**

#### **Pour un aménagement du territoire raisonnable**

L'UDC a tenu conférence de presse pour présenter son nouveau document stratégique concernant l'aménagement du territoire. Elle y constate notamment que les règles constitutionnelles en vigueur doivent être respectées et qu'un pilotage central de l'aménagement du territoire par la Confédération doit être clairement rejeté. Il serait aussi faux de désavantager ou d'évincer certaines régions de la croissance et de la prospérité que de permettre une activité de construction sans borne. Le dirigisme d'Etat doit céder la place à des solutions pragmatiques tenant compte aussi bien des droits et des besoins de chaque région que des soucis et craintes justifiés de la population.

### **Assemblée des délégués à Bâle (BS) du 25 août 2010**

#### **Liberté et responsabilité**

L'assemblée des délégués de l'UDC Suisse a opté pour les mots d'ordre suivants à Bâle en vue des votations fédérales du 23 septembre 2012 :

**OUI à l'initiative populaire « Sécurité du logement à la retraite »** avec 289 oui contre 6 non et 1 abstention. L'UDC s'engage clairement en faveur d'une fiscalité juste en faveur de la population âgée et contre une hausse de la dette publique.

**Les délégués ont refusé l'initiative populaire « Protection contre le tabagisme passif »** par 284 non contre 25 oui. Ils disent ainsi non à une nouvelle con-

trainte et attaque contre la sphère privée des citoyennes et citoyens.

Le Comité central avait la veille refusé par 34 voix contre 10 l'**arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes.**

Une centralisation fédérale de la promotion musicale auprès des jeunes n'apporte rien, sinon des frais supplémentaires inutiles pour les nombreuses organisations privées qui promeuvent aujourd'hui déjà la formation musicale.

**Elections au Conseil d'Etat à Schaffhouse.** Les deux conseillers d'Etat UDC sortants Rosmarie Widmer Gysel et Ernst Landolt ont été réélus avec succès

### **Conférence de presse de l'UDC du 27 août 2012**

#### **Pour un approvisionnement électrique sûr et financièrement supportable**

L'UDC a tenu conférence de presse pour présenter son nouveau document de fond sur la sécurité de l'approvisionnement électrique. Elle propose une politique énergétique réaliste et garantissant un approvisionnement électrique suffisant, avantageux, aussi indépendant que possible et sûr. L'abandon précipité et sans méthode de l'énergie nucléaire, alors que la Suisse ne dispose d'aucune alternative valable, serait une expérience fatale pour le pays. L'approvisionnement électrique doit se baser sur des principes réalistes et sur les technologies disponibles aujourd'hui. L'UDC place au cœur de sa stratégie la sécurité de l'approvisionnement, l'indépendance de l'étranger au niveau de la production et le coût avantageux de l'électricité. Ce document de fond donne le coup d'envoi à une intense discussion dans les organes du parti durant les mois à venir. L'UDC rejette avec détermination le projet d'impôt écologique dont le Conseil fédéral devrait discuter prochainement. Un tel impôt coûterait des milliers d'emplois, détruirait la compétitivité internationale de l'économie suisse et saignerait les régions périphériques. Le document de fond sur la politique énergétique publié aujourd'hui donne le coup d'envoi à un débat intense dans les organes du parti durant les mois à venir.

## **SEPTEMBRE**

### ***Session d'automne 2012 (10. – 28.9.2012)***

**Voici les décisions navrantes prises par les autres partis politiques durant cette session parlementaire d'automne:**

- l'agriculture productrice n'est plus soutenue. Les paysans sont rééduqués pour devenir des jardiniers-paysagistes.
- l'aide au développement a été portée à plus de 11 milliards de francs pour les quatre années à venir.
- les fumeurs de cannabis ne seront plus dénoncés, mais pourront se contenter de payer une amende de cent francs.
- le peuple et les cantons sont invités à rejeter l'initiative pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple.

**Durant la première semaine de session,** le Conseil national a renvoyé tacitement au Conseil fédéral le projet de participation suisse aux grands systèmes informatiques de Schengen et de Dublin. Il souhaite davantage d'informations sur les conséquences financières de cet acte. Chambre secondaire dans ce dossier, le Conseil des Etats a transmis la motion de Natalie Rickli (UDC/ZH) exigeant que personne ne soit contraint de payer deux fois les redevances Billag en cas de déménagement. Le Conseil des Etats a clairement dit oui au crédit pour l'aide au développement, l'aide humanitaire et les mesures de politique économique et commerciale

ainsi que pour la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est. Portant sur une durée de quatre ans, ces crédits se montent globalement à 11,35 milliards de francs, soit un demi-milliard de plus que pour la période précédente et ceci contre la volonté de l'UDC. Le Conseil national s'est prononcé mercredi contre la volonté de l'UDC pour que la Suisse accorde son assistance administrative également en cas de demandes groupées pour contribuer à identifier des fraudeurs fiscaux. Le Conseil des Etats en avait fait autant. Les riches étrangers continueront de profiter d'une imposition forfaitaire en Suisse. Toutefois, ils payeront davantage d'impôt, car les impôts fédéraux directs et les impôts cantonaux seront calculés sur la base des frais de logement multipliés par sept. Aujourd'hui ce facteur est de cinq. Le Conseil des Etats a poursuivi mercredi l'examen des divergences dans la révision de la loi sur l'asile en se ralliant le plus souvent aux propositions du Conseil national. Contrairement à ce dernier, il a toutefois refusé par 33 voix contre 9 un régime de pure aide d'urgence. La Petite Chambre a suivi le National sur les points suivants: les requérants d'asile récalcitrants doivent être placés dans des centres spéciaux; les objecteurs de conscience et requérants faisant valoir des motifs intervenus après leur fuite ne bénéficieront plus de la qualité de réfugié; les ambassades suisses ne pourront plus recevoir de demandes d'asile; la Confédération pourra installer des centres fédéraux pendant une durée limitée.

**Durant la seconde semaine de session**, le Conseil national refuse de faire sortir la Suisse du FMI. Il a rejeté une motion du conseiller national Oskar Freysinger (UDC/VS). La Grande Chambre s'est aussi opposée à une proposition d'Oskar Freysinger en faveur d'une meilleure protection de la place financière suisse. Le Conseil des Etats a accepté par 27 voix contre 11 une qui permet aux commerces de toute la Suisse d'être ouverts jusqu'à 20 heures. Par 27 voix contre 17 le Conseil des Etats a également suivi le Conseil national concernant les règles d'ouverture des restoroutes et shops des stations-service le long des axes principaux fortement fréquentés: ces commerces pourront vendre 24 heures sur 24 tout leur assortiment s'il est axé sur les besoins des voyageurs. Le Conseil national a approuvé après le Conseil des Etats les ordonnances appliquant la réglementation "Bâle III" et le projet "Too big to fail" par 128 voix contre 40. Une partie du groupe UDC s'est opposée à ce projet. Le produit des impôts sur les huiles minérales ne doit pas bénéficier intégralement à la construction routière. Le Conseil national a rejeté une motion de Walter Wobmann (UDC/SO) par 122 voix contre 58 et 8 abstentions. Le Conseil national a confirmé après un débat de neuf heures l'orientation de la politique agricole 2014-2017. Contre la volonté de l'UDC, la Grande Chambre a approuvé le principe du nouveau système des paiements directs. Les producteurs de lait ont obtenu un succès partiel: le Conseil national approuve une délimitation plus sévère des contrats laitiers et exige une ordonnance dans ce sens. Le Conseil national s'est rallié contre la volonté de l'UDC au Conseil des Etats en ce qui concerne le montant de l'amende d'ordre pour la consommation de cannabis. Cette amende sera de 100 francs. Jusqu'ici, le National avait insisté sur une amende de 200 francs. Le Conseil national a approuvé une motion de la CSSS-CN demandant la création d'un loicadre sur l'aide sociale. L'UDC s'y était opposée. La vignette autoroutière sera définitivement plus chère. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a lui aussi décidé d'en augmenter le prix. Les deux chambres ne sont cependant pas encore d'accord sur le montant. Les Etats veulent faire passer le prix de 40 à 100 francs, le National de 40 à 70 francs.

**Durant la troisième semaine de session**, le Conseil national a refusé par 132 voix contre 49 l'initiative parlementaire du groupe UDC qui reprend le texte de l'ini-

tiative populaire "contre l'immigration de masse". Les chemins de fer suisses recevront pour les quatre années prochaines environ 9,45 milliards de francs pour l'exploitation, l'entretien et le renouvellement de leurs infrastructures. Le Conseil des Etats ne veut pas que le Conseil fédéral soit élu par le peuple. Conseil prioritaire dans ce dossier, il a décidé de recommander le rejet de l'initiative populaire UDC "Election du Conseil fédéral par le peuple" sans lui opposer de contreprojet. Le Conseil national entend accorder aux parents séparés ou divorcés un droit de garde commun des enfants. Conseil prioritaire en la matière, il est entré en matière tacitement sur le projet de loi réformant l'autorité parentale. Le Conseil des Etats s'est prononcé contre la volonté de l'UDC par 22 voix contre 18 pour la responsabilité solidaire des entreprises et de tous leurs sous-traitants pour lutter contre le dumping salarial dans le secteur du bâtiment. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a adopté une motion de la CER-CN demandant l'introduction d'un pour-cent de solidarité prélevé sur tous les salaires supérieurs à 315 000 francs. Conseil prioritaire dans ce dossier, le Conseil national décidé par 110 voix contre 59 de recommander le rejet de l'initiative de la Jeunesse socialiste "1:12 – pour des salaires équitables". Cette initiative exige que dans une entreprise le salaire le plus haut ne soit pas plus que douze fois plus élevé que le salaire le plus bas. Conformément à la volonté de l'UDC, le Conseil des Etats a définitivement enterré la loi sur la prévention. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a également rejeté l'initiative du canton d'Argovie visant à interdire au niveau national le port de vêtements couvrant le visage.

**L'Assemblée fédérale deux chambres réunies a élu Alexia Heine (UDC) comme nouvelle juge fédérale.** Elle remplace le président du Tribunal fédéral, Lorenz Meyer (UDC), qui a démissionné. Jürg Steiger (UDC) et Maurizio Greppi (PS) ont été élus au Tribunal administratif fédéral

### **Votations fédérales du 23 septembre 2012**

En disant **non à l'initiative populaire "Sécurité du logement à la retraite"**, le souverain helvétique a raté une chance d'alléger le fardeau fiscal des seniors qui ont remboursé leur dette hypothécaire. Il a aussi renoncé à encourager la réduction de la dette hypothécaire des ménages privés suisse. La forte proportion de voix acceptantes indique cependant que la population est critique à l'égard de la réglementation en vigueur.

Le **non à l'initiative populaire "Protection contre le tabagisme passif"** indique que la population suisse ne veut pas de nouvelles interdictions de fumer et que la législation en vigueur lui convient. L'UDC recommande donc de mettre un point final à ce débat et de renoncer à de nouvelles réglementations restrictives. Elle y voit aussi une confirmation de son mandat de s'engager pour la liberté et la responsabilité individuelle en Suisse.

Le **oui à l'arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes** génère un nouvel article constitutionnel. Ce texte devra être appliqué de manière pragmatique et rester restrictif en ce qui concerne les fonds publics engagés. Il faudra veiller à ne pas détruire les structures existantes qui fonctionnent ou à les modifier inutilement. L'UDC exige que les conditions de formation et d'admission des professeurs de musique ne soient pas uniformisées dans un esprit égalitariste. Des musiciens expérimentés, des autodidactes et des musiciens populaires n'ayant pas fait d'études universitaires doivent pouvoir continuer de s'engager dans la formation musicale des jeunes. Il faut en particulier éviter de réduire, par des mesures étatiques de contrainte, la place faite à la culture indigène, soit en particulier la musique populaire et la youtze.

**Succès lors des élections cantonales à Schaffhouse.** Dans le canton de Schaffhouse, l'UDC a accru sa part de l'électorat à non moins de 33,6% (+1 %) et détient désormais 20 sièges sur les 60 du Grand Conseil. Elle a ce faisant profité d'une composition de listes réussie, ayant présenté une liste du parti-mère, une pour les jeunes UDC et une troisième pour les UDC seniors.

## OCTOBRE

### **Séminaire de l'UDC Suisse sur l'énergie du 15 octobre 2012 Les utopies du Conseil fédéral sont sans issue**

Critiques sévères contre la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral et la décision irréfléchie du Parlement d'abandonner le nucléaire: voilà en résumé les conclusions du séminaire spécial sur la politique énergétique que l'UDC Suisse a tenu à Aarau. Plus de 100 politiciens spécialisés dans le secteur énergétique de tous les partis cantonaux, des experts et d'autres personnes intéressées sont venus débattre du futur approvisionnement de la Suisse en énergie. Ils ont clairement rejeté le concept du Conseil fédéral, à leurs yeux irréaliste et reposant sur de vagues espoirs. En revanche, la stratégie énergétique de l'UDC a recueilli les suffrages des intervenants et participants. Reposant sur des technologies connues aujourd'hui ainsi que sur des chiffres et données réalistes, ce projet assure en effet l'avenir énergétique de la Suisse.



### **Lors du renouvellement général d 21 octobre 2012 dans le canton d'Argovie, l'UDC a remporté les élections nonobstant toutes les contrariétés**

L'UDC a gagné les élections cantonales argoviennes. En portant à 32% sa part aux suffrages (+0,1%), elle a acquis la confiance de plus d'électrices et d'électeurs que le PLR et le PS réunis qui occupent le 2e et le 3e rang. Alex Hürzeler a pu défendre avec succès son siège au Conseil d'Etat. Ce succès est d'autant plus méritoire qu'il a été obtenu malgré une campagne de presse massive contre l'UDC. Encore le dimanche des élections, la presse Ringier a tenté de monter l'opinion publique contre l'UDC avec un sondage douteux pour influencer le résultat du scrutin.

### **Assemblée des délégués à Seedorf (UR) du 27 octobre 2012 Quel avenir pour l'aménagement du territoire?**

Lors de l'Assemblée des délégués du 27 octobre 2012 à Seedorf, dans le canton

d'Uri, les quelque 400 délégués réunis ont assisté à deux passionnants débats qui ont mobilisés les votants. Après un premier débat relatif à la Loi sur l'aménagement du territoire, que les délégués ont refusé par 321 voix contre 33, un second débat intensif a opposé partisans et opposants de la Loi sur les épizooties, soumis au scrutin populaire le 25 novembre prochain. Au final, 250 délégués l'ont rejeté contre 89 qui l'ont approuvé.

**NOVEMBRE**

L'UDC s'adresse demain pour la première fois à tous les ménages suisses avec une "Edition spéciale de l'Union démocratique du centre". Ce numéro spécial de 22 pages paraît en trois langues avec un tirage global de 3,96 millions d'exemplaires. La population suisse pourra lire directement, donc sans le filtre des médias, ce qu'est l'UDC, ses positions et ses engagements politiques. L'UDC apporte ainsi une contribution à la diversité des opinions dans ce pays. Cette édition spéciale met l'accent sur la politique européenne et la voie de la Suisse vers l'avenir, sur les défis que doit relever la place industrielle et financière suisse ainsi que sur les problèmes posés par l'immigration. D'autres sujets abordés sont la mobilité sur les routes ainsi que l'instruction publique et la famille, deux thèmes centraux pour le pays et qui resteront au cœur de l'action politique de l'UDC.

Le dimanche 28 octobre a été un weekend électoral réjouissant pour l'UDC: dans le canton de Bâle-Ville, l'UDC a réussi à conforter sa position de premier parti de droite et en ville de Schaffhouse elle est désormais en première place de tous les partis politiques. Des avancées ont également été réalisées lors de diverses élections communales dans le canton de Berne.

Le weekend électoral dernier a apporté la preuve que l'UDC réussit aussi à s'impo-

ser dans les centres urbains. Lors des élections au Grand Conseil de **Bâle-Ville**, l'UDC a obtenu 15% des suffrages (13% en 2008), poursuivant sa progression régulière depuis 2000 (+ 50% au total). Elle avait placé le thème de la sécurité, très important pour la ville de Bâle, au cœur de son activité et manifestement les citoyennes et citoyens bâlois lui ont fait confiance.

L'UDC a aussi posé un nouveau jalon à **Schaffhouse**, ville dominée depuis de nombreuses années par les socialistes, en devenant la première force politique au législatif municipal. Il y a huit ans, le PS dépassait encore de 6 points-% l'UDC. La part aux suffrages des démocrates du centre a passé de 20,3 à 22,6%. Aujourd'hui, l'UDC dépasse de presque un pour-cent le PS et occupe huit sièges au Parlement, soit un de plus que le PS.

Résultats réjouissants également lors des **élections communales dans le canton de Berne**. En ville de Langenthal, où l'UDC occupe le poste de président avec Thomas Rufener, le parti a progressé de 22,4 à 23,7% au législatif municipal. Il a également obtenu des succès dans d'autres communes comme Heimberg et Ipsach, atteignant même la majorité absolue dans quelques exécutifs communaux.

### **Votations fédérales du 25 novembre 2012**

L'UDC prend acte du **oui** des citoyennes et des citoyens à **la modification de la loi sur les épizooties**. Les craintes des adversaires de ce projet, notamment concernant les vaccinations obligatoires et les atteintes à la responsabilité individuelle des détenteurs d'animaux et des vétérinaires, doivent être prises au sérieux lors de l'application des nouvelles dispositions légales. La Confédération doit user avec modération de ses compétences et agir toujours dans l'intérêt de la santé des animaux et des humains tout en respectant les principes du fédéralisme. L'UDC continuera de se battre pour la liberté et la responsabilité individuelles et contre les atteintes de l'Etat à la sphère privée qui est un bien d'une importance capitale dans notre pays.

### ***Session d'hiver 2012 (26.11. – 14.12.2012)***

**Durant la première semaine de session**, la session d'hiver du Conseil national s'est ouverte avec l'assermentation de Gregor Rutz (UDC/ZH) qui succède à Bruno Zuppiger, démissionnaire, ainsi que de Daniel Stolz (PLR/BS) qui prend la place de Peter Malama, décédé. Maya Graf (Verts/BL) a été élue nouvelle présidente du Conseil national par 173 voix contre 183. Ruedi Lustenberger (PDC/LU) est premier vice-président et Stéphane Rossini (PS/VS) deuxième vice-président. Le Conseil des Etats a élu Filippo Lombardi (PDC/TI) à sa présidence avec 39 voix et six bulletins blancs. Hannes Germann (UDC/SH) a été élu à la vice-présidence. Le Conseil des Etats continue de refuser un renforcement de la position du Parlement par rapport au Conseil fédéral moyennant un droit de veto des Chambres fédérales contre les ordonnances du gouvernement. La Petite Chambre a rejeté une fois de plus une initiative parlementaire UDC allant dans ce sens. Le Conseil des Etats a refusé mercredi par 25 voix contre 20 d'entrer en matière sur le projet de loi introduisant un système de vote électronique, donc transparent. Il y a six mois environ, la Petite Chambre s'était prononcée de justesse pour un tel système. Le Conseil national a approuvé jeudi par 157 voix contre 20 le budget 2013 de la Confédération. Par rapport aux propositions de sa commission, il a augmenté le déficit de quelque 76 millions de francs pour le porter à 497 millions. A la demande de l'UDC, il a augmenté

de 60 millions de francs le budget agricole, notamment en faveur des producteurs de lait et des vigneron. Le Conseil national a poursuivi mercredi le débat sur le budget 2013 de la Confédération. L'UDC avait proposé des coupes de 70 millions de francs au total, par exemple dans l'exploitation des centres d'accueil. Aucun autre groupe n'a soutenu ses propositions.

**Durant la seconde semaine de session**, la question de la juridiction constitutionnelle a enfin été classée. Par 101 voix contre 68, le Conseil national a refusé d'entrer en matière sur un projet de modification constitutionnelle allant dans ce sens. L'ambassade suisse de Tripolis continuera d'être protégée par des soldats de l'armée suisse. Comme le Conseil des Etats, le Conseil national s'est prononcé en faveur d'une prolongation de six mois de ce mandat de l'armée, soit jusqu'en juillet 2013. L'UDC s'est opposée à cette prolongation. Le Conseil des Etats a approuvé sans opposition une variante nettement plus lourde et plus onéreuse de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire. Dans le cadre de son projet de financement et d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), le Conseil fédéral souhaite réaliser d'ici à 2025 des projets ferroviaires pour un montant de 3,5 milliards de francs. La commission préparatoire de la Petite Chambre y a ajouté d'autres projets souhaités par les cantons, si bien que la facture atteint 6,4 milliards de francs, montant qui devrait être financé moyennant une augmentation de la TVA de 0,1% prélevée dès 2018 et au plus tard jusqu'en 2030. Le Conseil national a décidé mardi pour 128 voix contre 43 et 10 abstentions de recommander le rejet de l'initiative populaire UDC pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Le Conseil national a éliminé mercredi les dernières divergences concernant les horaires d'ouverture des shops des stations-service. Les syndicats ont déjà annoncé le lancement d'un référendum. Le Conseil national a approuvé jeudi un crédit-cadre pour l'augmentation des ressources du Fonds monétaire internationale (FMI). Il n'a cependant accepté qu'un montant de 10 milliards de francs alors que le Conseil fédéral réclamait 15 milliards.

**Durant la troisième semaine de session**, le Conseil des Etats a entamé le débat sur le projet Swissness. Alors que le Conseil national a surtout fait un pas en direction de l'industrie de transformation alimentaire, le Conseil des Etats a baissé les exigences concernant les produits industriels. Les requérants d'asile refusés seront dorénavant exclus dans tous les cas de l'aide sociale et ne recevront plus que l'aide d'urgence. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a également accepté ce durcissement de la loi sur l'asile. Aujourd'hui déjà, il est possible d'exclure des requérants d'asile déboutés de l'aide sociale, mais ce n'est pas obligatoire. La Petite Chambre a en revanche rejeté plusieurs durcissements de la loi concernant les personnes admises provisoirement. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a approuvé la deuxième partie de la 6e révision de l'AI. Le système actuel des quarts de rente, demi-rentes, trois quarts de rente et rentes complètes doit être remplacé par un système sans échelon. Le Conseil national a rejeté par 121 voix contre 56 l'initiative du GSSA contre la suppression de l'obligation de servir. Cette initiative vise à rendre facultatif le service militaire et à remplacer l'armée par une milice de volontaires. Contre la volonté de l'UDC, le Conseil des Etats a approuvé la suppression des contributions pour animaux dans la réforme agraire. Les deux conseils sont d'accord pour imposer le principe de la responsabilité solidaire dans la chaîne des entreprises mandataires. Cette mesure destinée prétendument à empêcher le dumping salarial était combattue par l'UDC. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a approuvé par 18 voix contre 17 et contre la volonté de l'UDC une motion interdisant les sacs en plastique jetables. Après le refus du Parlement en septembre dernier, le Conseil national revient à la charge avec une proposition d'interdire au

niveau national le port de cagoules en public. Contre la volonté du Conseil fédéral, le National a approuvé par 105 voix contre 68 et 9 abstentions une motion du conseiller national Hans Fehr (UDC/ZH) allant dans ce sens. Le Conseil des Etats maintient son exigence de porter le prix de la vignette autoroutière à 100 francs. Au Conseil national, une majorité composée de l'UDC, du PS et des Verts s'est prononcée par 98 voix contre 72 et 10 abstentions pour une augmentation à 70 francs. Les conseillères nationales bernoises Franziska Teuscher (Verts) et Ursula Wyss (PS) ainsi que le conseiller national thurgovien Peter Spuhler (UDC) ont terminé leur dernière session. La présidente du Conseil national a pris congé d'eux. Peter Spuhler quitte le Conseil national pour des raisons professionnelles. Verena Herzog lui succédera lors de la session de printemps 2013.

**L'Assemblée fédérale deux chambres réunies** a élu par 148 voix sur 202 bulletins valables le conseiller fédéral Ueli Maurer à la présidence de la Confédération pour 2013. Conformément au roulement en place, le conseiller fédéral Didier Burkhalter a été élu vice-président du Conseil fédéral.

## DÉCEMBRE

### **Le 5 décembre 2012, le conseiller fédéral Ueli Maurer a été élu confortablement à la présidence de la Confédération**

L'UDC félicite le conseiller fédéral Ueli Maurer de son élection à la présidence de la Confédération pour 2013. Pour la première fois depuis 2005, un représentant de l'UDC préside à nouveau le Conseil fédéral. L'UDC remercie Ueli Maurer de son engagement en faveur de notre pays et de sa population. Grâce à Ueli Maurer, les électrices et électeurs favorables à l'indépendance, la neutralité et la démocratie directe sont représentés à la tête du pays. Le nouveau président de la Confédération est, comme Willi Ritschard, René Felber et Adolf Ogi, issu d'un milieu non universitaire. L'UDC lui souhaite de la force et de nombreuses rencontres profitables avec la population de toute la Suisse durant son année présidentielle.



**L'UDC dépose l'initiative de mise en oeuvre le 28 décembre 2013.** Il a suffi de cinq mois seulement à l'UDC pour réunir 154'982 signatures en faveur de son initiative de mise en oeuvre pour le renvoi des étrangers criminels (initiative de mise en oeuvre). Déposée aujourd'hui à la Chancellerie fédérale, cette initiative exige, moyennant un article constitutionnel rédigé de toutes pièces, l'application directe de l'initiative sur le renvoi acceptée par le peuple et les cantons. La conseillère fédérale concernée, Simonetta Sommaruga, fait traîner ce mandat constitutionnel depuis plus de deux ans! Avec cette initiative de mise en oeuvre, le peuple a repris les

choses en main et contraint un Conseil fédéral passif à respecter enfin la volonté du peuple. Il est grand temps d'intervenir enfin sévèrement contre la criminalité étrangère.



## 2. Femmes UDC Suisse

### Rapport annuel 2012 des Femmes UDC Suisse

#### Mai 2012, élections aux organes de l'UDC Suisse

Les organes de l'UDC suisses sont réélus à l'occasion de l'assemblée des délégués du 5 mai 2012 à Klingnau. Par des applaudissements nourris, les délégués remercient Rita Gygax de son travail et de son engagement en tant que présidente des Femmes UDC. Judith Übersax du canton de Schwyz est élue à sa succession.

Les déléguées des Femmes UDC tiennent trois assemblées plénières pour discuter des événements politiques d'actualité.

#### En avril:

dans la salle du groupe parlementaire fédéral à Berne. Le conseiller fédéral Ueli Maurer participe à la séance des Femmes UDC en prononçant un exposé sur le thème "Une perspective sur la législature à venir – les défis que doit relever la Suisse". Il dénonce en particulier l'adhésion rampante de la Suisse à l'UE. L'accord de Schengen, l'accord sur les transports, l'immigration et la libre circulation des personnes, les impôts (Fonds monétaire) et la surpopulation étrangère, voilà quelques sujets de son intervention.

#### En août:

à Bâle, les déléguées des Femmes UDC siègent avec les organes directeurs de l'UDC Suisse pour discuter des consignes de vote concernant les projets "Protection contre la fumée passive", "Sécurité du logement à la retraite" et "Encouragement de la formation musicale des jeunes".

#### En octobre:

gare principale de Zurich. Les Femmes UDC saisissent l'occasion pour se faire informer en détail par Gregor Rutz sur "Les chances et les risques des médias sociaux (Twitter & Cie.)".

Le comité des Femmes UDC se réunit pour quatre séances de travail qui ont désormais lieu à l'occasion des assemblées des délégués. Cette organisation réduit la durée des trajets et permet aux femmes exerçant une activité professionnelle de participer plus facilement aux travaux du comité. Une séance spéciale a lieu à Lausanne pour débattre de la structure et des activités des Femmes UDC en Suisse romande.

**Les Femmes UDC remercient expressément** la direction du parti suisse de son excellente collaboration, le président du parti Toni Brunner de son soutien ainsi que les comités cantonaux UDC de leur coopération. Sans ce soutien actif et la mise en réseau des Femmes UDC avec les parlementaires élus, il leur serait impossible de faire un travail efficace. Et de rappeler la devise d'Henry Ford: **"Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, collaborer est un succès"**.

### **3. Interventions du groupe parlementaire UDC**

Le groupe parlementaire UDC et ses membres ont déposé durant l'exercice écoulé **22 interventions du groupe, 26 initiatives parlementaires, 85 motions, 22 postulats, 170 interpellations et 27 questions ordinaires**. Un aperçu complet des interventions est disponible à l'adresse internet [www.parlement.ch](http://www.parlement.ch) (curia vista, base de données des objets parlementaires) ventilé selon les groupes, les parlementaires, la date et le thème.

## 4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation

L'UDC a participé à **61 procédures de consultation** en 2012:

- Concordat sur des mesures contre la violence lors de manifestations sportives
- Modifications de l'ordonnance sur les banques et l'ordonnance sur les fonds propres (too big to fail)
- Modification du code pénal (CP) et du code pénal militaire (CPM). Prolongation du délai de prescription
- Projet de loi sur les prestations de sécurité privées fournies à l'étranger
- Projet du rapport du Conseil fédéral sur la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+
- 04.472 Iv. pa. Garde de chevaux en zone agricole (Darbellay)
- Révision totale de l'ordonnance sur l'établissement de documents de voyage pour des personnes étrangères
- Loi fédérale sur la compétence de conclure des traités internationaux de portée mineure et sur l'application provisoire des traités internationaux
- Suppression de l'obligation de remboursement imposée au canton d'origine (LF en matière d'assistance, LAS)
- Iv. pa. Responsabilité des sociétés pour les frais d'assainissement des sites contaminés
- Modification partielle de la Loi sur les Etrangers (LEtr)
- Révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV); suppression de la limitation de diffusion à la région
- Iv. pa. Aménagement du territoire. Dispositions régissant le stockage de matières premières renouvelables indigènes
- Ordonnance sur les guides de montagne et d'autres organisateurs d'activités à risque
- Adaptation de l'ordonnance sur l'entrée et l'octroi de visas (OEV)
- Loi fédérale sur la formation continue (Loi sur la formation continue, LFCo)
- Ordonnance sur la poste
- Modification de la loi fédérale concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans le secteur financier (Loi sur le

blanchiment d'argent)

- Rapport sur l'avenir du 2<sup>e</sup> pilier
- Iv.pa. Supprimer les droits de timbre par étapes et créer des emplois
- Révision totale de l'ordonnance sur les ouvrages d'accumulation (OSOA)
- Ordonnance sur le cadre national des certifications pour les diplômes de la formation professionnelle
- Révision partielle de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire
- Adaptation de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA)
- Ordonnance sur la construction de résidences secondaires
- Iv. ct. Loi sur la protection des eaux. Modification (BE)
- Révision totale de la loi fédérale du 19 décembre 2003 sur les services de certification dans le domaine de la signature électronique (Loi sur la signature électronique, SCSE)
- Ordonnance sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (Ordonnance sur le CO<sub>2</sub>)
- Révisions partielles de l'ordonnance sur l'asile 2 (OA 2) et 3 (OA 3), de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE) et de l'ordonnance sur l'exécution du renvoi et de l'expulsion (OERE)
- Révision totale de l'ordonnance sur l'élevage
- Révision de l'accord visant à éviter la double imposition dans le domaine des impôts successoraux entre la Suisse et la France
- Révision partielle de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)
- Révision de la loi fédérale sur la réduction du bruit émis par les chemins de fer
- Message concernant la modification de la loi fédérale sur la protection des eaux (Financement selon le principe de causalité de l'élimination des composés traces organiques dans les eaux usées)
- Augmentation des subventions relatives à l'organisation des examens fédéraux – Révision de l'article 65 de l'ordonnance sur la formation professionnelle
- Entrée en vigueur du nouveau droit comptable et des dispositions d'exécution
- Ordonnance du DFF sur l'imposition à la source dans le cadre de l'impôt fédéral direct (Ordonnance sur l'imposition à la source, OIS)

- Révision de la loi sur l'instruction des Suisses de l'étranger (LISE)
- Code pénal suisse et code pénal militaire (mise en œuvre de l'art. 121, al. 3 à 6, Cst. relatif à l'expulsion des étrangers criminels)
- Ordonnance sur la liquidité des banques (Ordonnance sur les liquidités, OLiQ)
- Convention entre la Confédération et les cantons sur la coopération dans le domaine des hautes écoles (Convention de coopération)
- Extension de l'entraide judiciaire aux infractions fiscales
- Transport de supporters de clubs sportifs; modification de la loi sur le transport de voyageurs (LTV)
- Conditions d'admission des entreprises de transport par route et dispositions pénales en droit des transports; modification de la loi sur les entreprises de transport par route et d'autres actes normatifs
- Révision de la LF sur les étrangers concernant les sanctions applicables aux entreprises de transport («carrier sanctions»), le système d'information sur les données relatives aux passagers et le financement de places de détention administrative
- Révision partielle de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi)
- Accord entre la Confédération suisse et la République fédérale d'Allemagne relatif aux effets de l'exploitation de l'aéroport de Zurich sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne
- Contributions de la Confédération pour les Jeux olympiques d'hiver Suisse 2022
- Modification de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) (statut d'artistes de cabaret)
- LF sur l'assurance-maladie (LAMal) (Réintroduction temporaire de l'admission selon le besoin)
- Modification du code civil, du code de procédure civile et de la fédérale en matière d'assistance (entretien de l'enfant)
- Iv. pa. Libérer les investissements dans le renouvelable sans pénaliser les gros consommateurs (CEATE-N)
- Loi fédérale sur le programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014 (LCRT 2014)
- Nouvel article 73a de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1): Renonciation à l'enregistrement de la durée du travail

- Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD), (imposition équilibrées des couples et de la famille)
- Modification de la loi sur le Tribunal fédéral (LTF) – extension du pouvoir d'examen aux recours en matière pénale
- Construction et financement d'un corridor de quatre mètres pour le fret ferroviaire sur l'axe du Saint-Gothard
- Révision totale de la loi sur les produits de construction (LPCo) et de l'ordonnance sur les produits de construction (OPCo)
- Initiative parlementaire. Pour une protection du consommateur contre les abus du démarchage téléphonique
- Initiative parlementaire. Abrogation des dispositions sur le contrat de vente avec paiements préalables
- Code civil suisse (Enregistrement de l'état civil et registre foncier)

## **5. Documents de fond de l'UDC**

### **L'UDC a publié les documents de fond suivant en 2012:**

- Apprentissage d'enseignant (janvier)
- Renforcer la défense nationale au lieu de gonfler l'aide à l'étranger (février)
- Sauvegarder le secret protégeant les clients des banques (février)
- Plus de responsabilité individuelle et moins d'incitations contreproductives dans la santé publique (Juillet)
- L'aménagement du territoire vu par l'UDC SVP (août)
- Pour un approvisionnement électrique sûr et financièrement supportable (août)

## 6. Communiqués, newsletters, journal du parti, conférences de presse

En 2012 l'UDC, y compris les Femmes UDC, les Seniors UDC et UDC International, a publié **121 communiqués de presse** (121 l'année précédente). Chaque semaine, un éditorial sur un thème d'actualité est publié sous la forme d'une newsletter électronique. Les **journaux du parti « SVP-Klartext » et « Franc-parler »** sont publiés mensuellement. Le tirage à la fin 2011 était de 65'000 exemplaires en allemand et de 5'000 en français.

L'UDC a tenu **six conférences** de presse en 2011:

20 février 2012	Le domaine de l'asile exige des corrections urgentes: Stopper l'industrie de l'asile; nouvelle proposition à la Révision de la loi sur l'asile
17 avril 2012	Initiative sur le renvoi: appliquer enfin la volonté populaire
15 juin 2012	L'UDC se bat contre la suppression de l'immunité parlementaire
11 juillet 2012	Plus de responsabilité individuelle et moins d'incitations contreproductives dans la santé publique
20 août 2012	Pour un aménagement du territoire raisonnable
27 août 2012	Pour un approvisionnement électrique sûr et financièrement supportable

## 7. Internet

En 2012, l'UDC a produit **9 émissions télévisées sur internet** en langue allemande et **9** en langue française. Elles ont été suivies par **14'038 spectateurs alémaniques** et **2'837 romands**.

L'UDC entretient également le Groupe Facebook Schweizerische Volkspartei SVP \* Union Démocratique du Centre UDC et y informe régulièrement sur ses activités. Au 31.12.2012, **2'229 personnes** (172 de moins qu'une année plus tôt) avaient adhéré au groupe.

En raison des avancées technologiques, l'UDC Suisse a ouvert en 2012 une Page Facebook ([www.facebook.com/svp.udc](http://www.facebook.com/svp.udc)). Cette page se différencie par ses fonctionnalités du Groupe Facebook. Elle permet notamment d'y publier des textes, des images, des vidéos et des liens. Un système de controlling par statistiques permet également de suivre l'évolution de l'activité de cette Page. Du 1<sup>er</sup> novembre (date d'ouverture) au 31 décembre 2012, **1'149 personnes** ont cliqué sur le bouton « J'aime », témoignant ainsi de leur soutien.

Au 31.12.2012, **210'283 visites ont été enregistrées sur [www.udc.ch](http://www.udc.ch)** (contre 630'865 l'année précédente), soit **576 en moyenne par jour** (1'728 en 2011). La page de couverture est la plus demandée (307'062 fois), suivie par la page sur les mots d'ordre, l'aperçu des partis cantonaux et la page sur les campagnes. Le "top ten" comprend encore le shop et la page des initiatives populaires (entre 16'000 et 9'000 fois).

## **II. ORGANES DU PARTI**

### **1. Assemblées des délégués**

Organe suprême du parti, l'assemblée des délégués (AD) de l'UDC Suisse compte **761** membres. Quatre assemblées des délégués ont eu lieu en 2012 et un congrès spécial public :

**Assemblée des délégués à Berg (TG) le 28 janvier**

**La responsabilité de l'UDC pour le pays et ses habitants**

**Assemblée des délégués à Klingnau (AG) le 5 mai**

**Renforcer les droits du peuple**

**Assemblée des délégués à Bâle (BS) le 25 août**

**Liberté et responsabilité**

**Assemblée des délégués à Seedorf (UR) le 27 octobre**

**Quel avenir pour l'aménagement du territoire?**

**Congrès spécial public sur la formation du 24 mars à Ebnat-Kappel (SG)**

## 2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose de 110 membres.  
Membres d'office selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts

(état au 31.12.2012)

<b>Président du parti</b>	<b>CN Toni Brunner (SG)</b>
Vice-présidents	CN Christoph Blocher (ZH)
	anc. CN Walter Frey (ZH)
	CN Nadja Pieren (BE)
	CN Oskar Freysinger (VS)
	CN Luzi Stamm (AG)
	Judith Uebersax (SZ)
	Claude-Alain Voiblet (VD)
Président du groupe parlementaire	CN Adrian Amstutz (BE)
Conseiller fédéral	CF Ueli Maurer (ZH)
Secrétaire général	Martin Baltisser (BE)
Présidente des Femmes UDC	Judith Uebersax (SZ)
Président des Seniors UDC	CN Hans Killer (AG)
Président de l'UDC International	Inge Schütz
Présidents des sections cantonales	AG Thomas Burgherr
	AI Ruedi Eberle
	AR Edgar Bischof
	BE Werner Salzmann
	BL Oskar Kämpfer
	BS CN Sebastian Frehner
	FR Roland Mesot
	GE CN Céline Amaudruz
	GL Marc Ziltener
	GR CN Heinz Brand
	JU Romain Schaer
	LU Franz Grüter
	NE CN Yvan Perrin
	NW Christoph Keller
	OW Albert Sigrist
	SG Herbert Huser

	SH	Werner Bolli
	SO	CN Walter Wobmann
	SZ	Xaver Schuler
	TG	Walter Marty
	TI	Gabriele Pinoja
	UR	vacant
	VD	Claude-Alain Voiblet
	VS	CN Oskar Freysinger (Bas-Valais)
	VS	Franz Ruppen (Haut-Valais)
	ZG	Manuel Brandenburg
	ZH	CN Alfred Heer
	JUDC	Erich J. Hess

Représentants élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts

AG	Roger Fricker CN Luzi Stamm Pascal Furer Andreas Glarner
AI	Martin Ebnetter
AR	Werner Rechsteiner
BE	Andrea Pieren Jolanda Brunner Aliko M. Panayides Michael Waber CN Albert Röstli
BL	CN Thomas de Courten Dominik Straumann
BS	Andreas Ungricht
FR	Gilberte Demont Jean-Luc Rimaz
GE	François Velen anc. CN Jacques Pagan
GL	Marc Ziltener
GR	Mario Cortesi Jan Koch
JU	Didier Spies
LU	Marcel Omlin Tanja Bieri Räto Camenisch
NE	Raymond Clottu
NW	Peter Wyss

OW	Susann Schmid
SG	Roland Büchel Dominique Roland Lambert August Wehrli
SH	Daniel Preisig Mariano Fioretti
SO	Beat Ehram Heinz Müller
SZ	Roland Lutz CN Pirmin Schwander
TG	Marcel Schenker CN Hansjörg Walter
TI	Eros Mellini Roberta Soldati
UR	Paul Dubacher
VD	Fabienne Despot Philipp Stauber
VS	Fredy Ursprung (Haut-Valais) Bruno Perroud (Bas-Valais) Jean-Luc Addor (Bas-Valais)
ZG	Vreni Althaus Heinz Tännler
ZH	CN Gregor A. Rutz anc. CN Ernst Schibli Reinhard Wegelin Theres Weber Martin Haab Anita Borer Irene Roost
JUDC	Anian Liebrand (LU) Xavier Schwitzguebel (GE)
UDC International	Roman Rauper (Liechtenstein)

Représentants élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts  
(au plus 15 membres supplémentaires)

AG	CN Sylvia Flückiger
BE	anc. CN Thomas Fuchs
BS	Alexander Gröflin
GR	Reto Rauch
NE	Florian Robert-Nicoud
NW	Michèle Blöchliger
OW	anc. CN Christoph von Rotz
TG	CdE Jakob Stark
VD	Gérald Nicod
VS	Raphael Filliez
ZG	CN Thomas Aeschi

ZH

CN Christoph Mörgeli  
Roger Liebi  
anc. CN Ueli Schlüer  
CN Hans Egloff

### 3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose de 28 personnes qui en sont membres d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veillent à ce que les demandes de ces derniers soient prises en considération. Organe d'arbitrage, il examine et tranche des litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti, de partis cantonaux, de district et locaux.

(état au 31.12.2012)

<b>Président du parti</b>	<b>CN Toni Brunner (SG)</b>
Vice-présidents	CN Christoph Blocher (ZH) anc. CN Walter Frey (ZH)
	CN Nadja Pieren (BE)
	CN Oskar Freysinger (VS)
	CN Luzi Stamm (AG)
	Judith Uebersax (SZ)
	Claude-Alain Voiblet (VD)
Président du groupe parlementaire	CN Adrian Amstutz (BE)
Conseiller fédéral	CF Ueli Maurer (ZH)
Secrétaire général	Martin Baltisser (BE)
Présidents des six sections les plus fortes en valeur absolues	Thomas Burgherr (AG)
	Werner Salzmännli (BE)
	Franz Grüter (LU)
	Herbert Huser (SG)
	Claude-Alain Voiblet (VD)
	CN Alfred Heer (ZH)
Présidente des Femmes UDC	Judith Uebersax (SZ)
Président des Seniors UDC	CN Hans Killer (AG)
Président des Jeunes UDC	Erich J. Hess (BE)
Représentante de la Suisse romande	Gilberte Demont (FR)
Représentant de la Suisse italienne	Eros Mellini (TI)
Représentant de la Suisse romanche	Reto Rauch (GR)
Membres supplémentaires	CN Christoph Mörgeli (ZH) CN Pirmin Schwander (SZ) CN Hansjörg Walter (TG) CN Sylvia Flückiger (AG) Michèle Blöchliger (NW) Mariano Fioretti (SH) Inge Schütz (Présidente UDC Int.)



## 4. Direction du parti

La direction du parti se compose de neuf membres au total

(état au 31.12.2012)

<b>Funktion</b>	
Président de l'UDC Suisse	Conseiller national Toni Brunner (SG)
Vice-président	anc. Conseiller fédéral Christoph Blocher (ZH)
Vice-président	anc. Conseiller national Walter Frey (ZH)
Vice-présidente	Conseiller national Nadja Pieren (BE)
Vice-présidente	Judith Uebersax (SZ)
Vice-président	Conseiller national Luzi Stamm (AG)
Vice-président	Conseiller national Oskar Freysinger (VS)
Vice-président	Claude-Alain Voiblet (VD)
Président du groupe parlementaire	Conseiller national Adrian Amstutz (BE)

## 5. Secrétariat général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti. Au terme de l'année rapportée, les collaboratrices et collaborateurs suivants y travaillaient:

(état au 31.12.2012)

<b>Fonction</b>	<b>Collaborateur/collaboratrice</b>
Secrétaire général	Martin Baltisser, Bremgarten (BE)
Secrétaire générale adjointe	Silvia Bär, Wiler (BE)
Secrétaire du groupe parlementaire	Miriam Gurtner, Konolfingen (BE)
Communication	Kevin Grangier, Courtaman (FR)
Collaborateurs scientifiques	Miriam Gurtner, Konolfingen (BE)
	Kaspar Voellmy, Berne (BE)
	Daniel Eichenberger, Baar (ZG)
	Thomas Widmer, Bienne (BE)
	Urs Winkler, Grindelwald (BE)
Coordinateur UDC Suisse romande	Claude-Alain Voiblet, Lausanne (VD)
Assistante du groupe parlementaire	Ariane Imobersteg, Spiez (BE)
Secrétariat	Susanne Rebor, Schliern (BE)
Assistante du président du parti	Marcia Cerantola, Rosshäusern (BE)
Stagiaire en communication	Gian-Rico Vivalda, Davos (GR)

## 6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil aux Etats qui ont été élus sur les listes des partis cantonaux UDC s'unissent pour former un groupe parlementaire indépendant. Le groupe défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur des Chambres fédérales.

### Conseil fédéral

Ueli Maurer, Chef DDPS, Hinwil (ZH) ;

élu le 10.12.2008; en fonction depuis le 01.01.2009 ;

**a été élu le 5 décembre 2012 comme Président de la Confédération pour l'année 2013**

Mit 56 Nationalräten (54 SVP, 2 Lega) und 6 Ständeräten (5 SVP, 1 parteilos) stellt die SVP die grösste Fraktion im eidgenössischen Parlament.

Nationalrätinnen und Nationalräte (Stand: 31.12.2012)

AG	Flückiger Sylvia, Schöftland Giezendanner Ulrich, Rothrist Killer Hans, Untersiggenthal Knecht Hansjörg, Leibstadt Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick Stamm Luzi, Baden
BE	Aebi Andreas, Alchenstorf Amstutz Adrian, Sigriswil Geissbühler Andrea, Herrenschwanden Joder Rudolf, Belp Pieren Nadja, Burgdorf Rösti Albert, Uetendorf von Siebenthal Erich, Gstaad Wandfluh Hansruedi, Frutigen
BL	Baader Caspar, Gelterkinden De Courten Thomas, Rünenberg
BS	Frehner Sebastian, Basel
FR	Rime Jean-François, Bulle
GE	Amaudruz Céline, Puplinge Nidegger Yves, Genf
GR	Brand Heinz, Klosters
LU	Estermann Yvette, Kriens Müri Felix, Emmenbrücke
NE	Perrin Yvan, La Côte-aux-Fées
NW	Keller Peter, Hergiswil
SG	Brunner Toni, Ebnat-Kappel Büchel Roland, Oberriet Müller Thomas, Rorschach Reimann Lukas, Wil

SH	Hurter Thomas, Schaffhausen
SO	Borer Roland, Kestenholz Wobmann Walter, Gretzenbach
SZ	Schwander Pirmin, Lachen
TG	Hausammann Markus, Langrickenbach Spuhler Peter, Weiningen (Rücktritt auf 31.12.2012) Walter Hansjörg, Wängi
TI	Rusconi Pierre, Sorengo
VD	Bugnon André, Saint-Prex Grin Jean-Pierre, Pomy Parmelin Guy, Bursins Veillon Pierre-François, Les Plans-sur-Bex
VS	Freysinger Oskar, Savièse
ZG	Aeschi Thomas, Baar
ZH	Binder Max, Illnau Blocher Christoph, Herrliberg Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A. Egloff Hans, Aesch Fehr Hans, Eglisau Heer Alfred, Zürich Kaufmann Hans, Ettiswil Mörgeli Christoph, Uerikon Rickli Natalie, Winterthur Rutz Gregor, Zürich Stahl Jürg, Winterthur

#### Lega dei Ticinesi

TI	Pantani Roberta, Chiasso Quadri Lorenzo, Lugano
----	--

#### Ständeräte (Stand: 31.12.2012)

GL	Jenny This, Glarus
SH	Germann Hannes, Opfertshofen
SZ	Kuprecht Alex, Pfäffikon Föhn Peter, Muotathal
TG	Eberle Roland, Weinfelden

#### Parteilos

SH	Minder Thomas, Neuhausen am Rheinfall
----	---------------------------------------

### III. VOTATIONS FÉDÉRALES 2012

<b>Votations fédérales du 11 mars</b>	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui	Peuple non	Cantons oui	Cantons non	
Initiative populaire « <b>pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires</b> »	NON	NON	NON	OUI	50.6 %	49.4 %	12 3/2	8 3/2	accepté
Initiative populaire « pour un traitement fiscal privilégié de <b>l'épargne-logement</b> »	OUI	OUI	OUI	NON	44.2 %	55.8 %	4 1/2	16 5/2	refusé
Initiative populaire « <b>6 semaines de vacances pour tous</b> »	NON	NON	NON	OUI	33.5 %	66.5 %	0	20 6/2	refusé
Arrêté fédéral concernant la <b>réglementation des jeux d'argent</b> en faveur de l'utilité publique	OUI	JA	JA	OUI	87.1 %	12.9 %	20 6/2	0	accepté
Loi fédérale du 18.03.2011 sur la <b>réglementation du prix du livre</b>	NON	NON	JA	OUI	43.9 %	56.1 %	-	-	refusé

<b>Votations fédérales du 17 juin</b>	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui	Peuple non	Cantons oui	Cantons non	
Initiative populaire « Pour le <b>renforcement des droits populaires</b> dans la politique étrangère »	OUI	NON	NON	NON	24.7 %	75.3 %	0	20 6/2	refusé
Initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à <b>l'épargne-logement</b> »	OUI	OUI	NON	NON	31.1 %	68.9 %	0	20 6/2	refusé
Modification de la LAMal ( <b>Réseaux de soins</b> )	NON	OUI	OUI	NON	24.0 %	76.0 %	-	-	refusé

<b>Votations fédérales du 23 septembre</b>	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui	Peuple non	Cantons oui	Cantons non	
initiative populaire « <b>Sécurité du logement à la retraite</b> »	OUI	NON	NON	NON	47.4 %	52.6 %	9 1/2	11 5/2	refusé
Initiative populaire « <b>Protection contre le tabagisme passif</b> »	NON	NON	NON	OUI	34.0 %	66.0 %	1	19 6/2	refusé
Arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire ' <b>jeunesse + musique</b> ')	NON	NON	OUI	OUI	72.7 %	27.3 %	-	-	accepté

<b>Votation fédérale du 25 novembre</b>	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui	Peuple non	Cantons oui	Cantons non	
Modification de la <b>loi sur les épizooties</b> (LFE)	NON	OUI	OUI	OUI	68.3 %	31.7 %	-	-	accepté

## IV. L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

Etat au jour du scrutin. Elections considérées jusqu'au 31.12.2012

Canton	Année électorale	Proportions de suffrages UDC aux élections cantonales	Nombre de sièges UDC au parlement cantonal	Total des sièges du parlement cantonal
AG	2012	32 %	45	140
AI	annuellement	*	*	49
AR	2011 (tous les 5 ans)	*	10	65
BE	2010	26.6 %	44	160
BL	2011	24.0 %	24	90
BS	2012	15 %	15	100
FR	2011 (tous les 5 ans)	18.6 %	21	110
GE	2009	8.6 %	9	100
GL	2010	26.3 %	17	60
GR	2010 (tous les 5 ans)	*	4	120
JU	2010	6.4 %	4	60
LU	2011	22.3%	27	120
NE	2009	12.7 %	14	115
NW	2010	26.6 %	19	60
OW	2010	21.1 %	11	55
SH	2012	33.6%	20	60
SO	2009	19.4 %	18	100
SG	2012	25.6 %	35	120
SZ	2012	34%	35	100
TG	2012	30.5%	41	130
TI	2011	-	5	90
UR	2012	24.6%	14	64
VD	2007 (tous les 5 ans)	17.1 %	27	150
VS	2009	11.5 %	12	130
ZG	2010	22.7 %	19	80
ZH	2011	29.6 %	54	180

\* pas d'indications, car élections par circonscriptions ou selon le système majoritaire

## V. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE

<b>Canton</b>	<b>Site Internet</b>	<b>Adresse e-mail</b>
UDC Suisse	<a href="http://www.udc.ch">www.udc.ch</a>	<a href="mailto:gs@svp.ch">gs@svp.ch</a>
AG	<a href="http://www.svpag.ch">www.svpag.ch</a>	<a href="mailto:info@svp-ag.ch">info@svp-ag.ch</a>
AI	<a href="http://www.svp-ai.ch">www.svp-ai.ch</a>	<a href="mailto:svpai@gmx.ch">svpai@gmx.ch</a>
AR	<a href="http://www.svp-ar.ch">www.svp-ar.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-ar.ch">sekretariat@svp-ar.ch</a>
BE	<a href="http://www.svp-bern.ch">www.svp-bern.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-bern.ch">sekretariat@svp-bern.ch</a>
BL	<a href="http://www.svp-bl.ch">www.svp-bl.ch</a>	<a href="mailto:info@svp-baselland.ch">info@svp-baselland.ch</a>
BS	<a href="http://www.svp-basel.ch">www.svp-basel.ch</a>	<a href="mailto:info@svp-basel.ch">info@svp-basel.ch</a>
FR	<a href="http://www.udc-fr.ch">www.udc-fr.ch</a>	<a href="mailto:info@udc-fr.ch">info@udc-fr.ch</a>
GE	<a href="http://www.udc-ge.ch">www.udc-ge.ch</a>	<a href="mailto:secretariat@udc-ge.ch">secretariat@udc-ge.ch</a>
GL	<a href="http://www.svp-gl.ch">www.svp-gl.ch</a>	<a href="mailto:info@svp-gl.ch">info@svp-gl.ch</a>
GR	<a href="http://www.svp-gr.ch">www.svp-gr.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-gr.ch">sekretariat@svp-gr.ch</a>
JU	<a href="http://www.udc-jura.ch">www.udc-jura.ch</a>	<a href="mailto:secretaire@udc-ju.ch">secretaire@udc-ju.ch</a>
LU	<a href="http://www.svplu.ch">www.svplu.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-lu.ch">sekretariat@svp-lu.ch</a>
NE	<a href="http://www.udc-ne.ch">www.udc-ne.ch</a>	<a href="mailto:secretariat@udc-ne.ch">secretariat@udc-ne.ch</a>
NW	<a href="http://www.svp-nw.ch">www.svp-nw.ch</a>	<a href="mailto:info@svp-nw.ch">info@svp-nw.ch</a>
OW	<a href="http://www.svp-ow.ch">www.svp-ow.ch</a>	<a href="mailto:info@svp-ow.ch">info@svp-ow.ch</a>
SH	<a href="http://www.svp-sh.ch">www.svp-sh.ch</a>	<a href="mailto:info@svp-sh.ch">info@svp-sh.ch</a>
SG	<a href="http://www.svp-sg.ch">www.svp-sg.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-sg.ch">sekretariat@svp-sg.ch</a>
SO	<a href="http://www.svpso.ch">www.svpso.ch</a>	<a href="mailto:info@svp-so.ch">info@svp-so.ch</a>
SZ	<a href="http://www.schwyz-svp.ch">www.schwyz-svp.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-sz.ch">sekretariat@svp-sz.ch</a>
TG	<a href="http://www.svp-thurgau.ch">www.svp-thurgau.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-thurgau.ch">sekretariat@svp-thurgau.ch</a>
TI	<a href="http://www.udc-ticino.ch">www.udc-ticino.ch</a>	<a href="mailto:info@udc-ti.ch">info@udc-ti.ch</a>
UR	<a href="http://www.svp-uri.ch">www.svp-uri.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-uri.ch">sekretariat@svp-uri.ch</a>
VD	<a href="http://www.udc-vaud.ch">www.udc-vaud.ch</a>	<a href="mailto:secretariat@udc-vaud.ch">secretariat@udc-vaud.ch</a>
Haut-Valais	<a href="http://www.svpo.ch">www.svpo.ch</a>	<a href="mailto:info@svpo.ch">info@svpo.ch</a>
Bas-Valais	<a href="http://www.udc-valais.ch">www.udc-valais.ch</a>	<a href="mailto:bureau@udcvr.ch">bureau@udcvr.ch</a>
ZG	<a href="http://www.svp-zug.ch">www.svp-zug.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-zug.ch">sekretariat@svp-zug.ch</a>
ZH	<a href="http://www.svp-zuerich.ch">www.svp-zuerich.ch</a>	<a href="mailto:sekretariat@svp-zuerich.ch">sekretariat@svp-zuerich.ch</a>